

RESULTATS DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ A L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DES AMBULANCIERS DU CHRU DE NANCY

A l'issue de l'épreuve d'admissibilité qui s'est tenue le 24 Octobre 2025, les candidats figurant sur la liste ci-dessous sont déclarés admis, conformément à l'article 7 de l'Arrêté du 11 avril 2022 modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Ambulancier et aux conditions de formation de l'Auxiliaire Ambulancier.

Une convocation leur parviendra en vue de l'épreuve d'admission prévue les 13 et 14 novembre 2025.

N°	NOM	PRENOM
LISTE DES ADMIS (par ordre alphabétique)		
1	ALVES DE ALMEIDA	Cédric
2	AMMAR	Cédric
3	CASULLI	David
4	CAYEUX	Hervé
5	CUGNY	Johnny
6	GY	Christelle
7	LARBI DAOUDJI	Vanessa
8	MARSON	Denis

Le 24 Octobre 2025

Le Directeur de l'IRFA M. Jean-Joseph SCHALK

Institut Régional de Formation des Ambulanciers 1 rue Joseph Cugnot CO 60034 54035 NANCY Cedex